

7/1/40

Dauphin, Ernest Larivie, Charles Brassard.
 D'ayant pas quorum il a été résolu que la séance
 soit adjournée à lundi le treize juillet courant
 Ag. Stéphane
 Sec.-Trésorier

13/1/41
Canada

Municipalité du Village de Labeau

ordre du Québec A une session régulière du Conseil Municipal
 du Bourg du Village de Labeau, faisant suite à l'adjournement
 des sept juillet courant, et après avis donné aux con-
 seillers absents lors de la première assemblée ou
 adjournement, l'assemblée est tenue au lieu et à
 l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, confor-
 mément aux dispositions du Code Municipal de
 la Province de Québec et à ses arrondissements à la-
 quelle session sont présents messieurs les conseillers
 Stéphane Dauphin, Ernest Larivie, Charles Brassard
 Henri Brassard formant quorum sous la prési-
 dence de M. Stéphane Dauphin président d'Assemblée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard.
 secondé par le conseiller Ernest Larivie que le conseiller
 Stéphane Dauphin soit nommé président d'Assemblée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé
 du conseiller Ernest Larivie que les minutes
 du deux décembre 1940 soient adoptées et signées

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard
 secondé par le conseiller Ernest Larivie, résolu
 que la réélection du 3 septembre 1940 soit

13/1/41

résumée et signée par le conseil ayant comme suit.

Que ce conseil accorde l'application faite en date du 29 juillet par The Bell Telephone Company of Canada pour l'érection et le maintien de postes de téléphone sur les chemins publics de cette municipalité, le tout tel que demandé dans la susdite lettre, mais la dite compagnie ne devra pas entraver la circulation publique ni obstruer aucunement l'entrée d'une porte ou barrière, ni nuire au libre accès à un bâtiment, sur le parcours de la seconde ligne, et que dans le cas échéant, que la dite compagnie soit obligée et tenue de faire tels déplacements à ses propres frais sur demande du conseil, le tout sans préjudice

L'adoption

Il est proposé que le conseiller Charles Brassard seconde le conseiller Henri Brassard

Que ce conseil remercie l'honorable ministre de la Voie et Tr. Pouchard pour l'octroi de \$750⁰⁰ à 50% pour réparation surtout sur la Rivière Rouge (route aux droguoir Labeille Village, chemin Labeille La Grange). Le conseil accepte la dite subvention. Mais le considérant la mauvaise saison et les inconvenients y relatifs pour l'exécution de tels travaux, ce conseil apprécierait qu'en verser d'ici aux premiers beaux jours du printemps soit accordé à laquelle ces mêmes travaux pourraient être commençés et continués, ce qui permettrait en même temps de faire plus de travaux avec l'argent à notre disposition. Néanmoins si tel délai ne peut être accordé, ce conseil voudrait que de se voir versé de cet octroi verrait à faire exécuter sans plus

13/1/41 tarder les travaux en question. Résolution à ce sujet serait très appréciée Adoptée

Il est proposé par le conseiller Ernest Larivière secondé au conseiller Charles Brassard, et résolu que le secrétaire soit autorisé à acheter deux à trois cordes de bois de 2 pieds & 2 1/2 pieds ou 3 pieds. dans meilleures conditions possibles Adoptée

Il est proposé par le conseiller Ernest Larivière, secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que l'entretien du pont, épannage de la neige du bœuf pour l'hiver 40-41 soit confié à M. Napoléon Davis avec puis total de \$800 dépenses faites déjà comprise M. Davis présent accepté. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Ernest Larivière et résolu que les comptes suivants soient acceptés & payés

Napoléon Davis	1 10 4.00	P
<i>Ad.</i>	1 10 4.00	P
Charles Marand	1 10 240.00	

Luc a cette séance lectr. Tremblay Évidest Larivière 10/12/40
Il est prop. Mr Maurice Lalonde 11/12/40 et 4/12/40
Bureau du Rév. P. 10/10/40 Num. Téléphone 17/12/40

Proposé par le conseiller Charles Brassard secondé des conseillers Henri Brassard & résolu que la séance soit levée Adoptée

Assemblée Sec. Trés.

3/2/41

Canada

Municipalité du Village de Labeille

Prov. de Québec (À une session régulière du conseil municipal du Montcalm municipal du Village de Labeille, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances des dit conseil, le vendredi 3 février 1941 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Félix Gauthier, Henri Beaujent Légaré.

D'après pas quorum il est résolu que la séance soit adjournée à la séance de mars.

Appelée
Sec. Secrétaires

Canada

Prov. de Québec
Bst de Montcalm

Municipalité du Village de Labeille

3/3/41

À une session régulière du conseil municipal du Village de Labeille, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances des dit conseil, le vendredi le trois mars mil neuf cent quarante et un, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents monsieur P. G. Dorset Brazeau et monsieur le conseiller Charles Brassard.

D'après pas quorum la séance est adjournée au mois d'avril

Appelée
Sec. Secrétaires

Je soussigné Alphonse Maries ayant été nommé
comptable pour la municipalité du Village de L'abée^e
jures sur les saintes Ewangelies que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de ma charge.

au meilleur de mon jugement et de mes capacités
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assezment devant moi

à L'abée le jour d'aujourd'hui
soit neuf cent quarante-un

Alphonse Maries

Sec. Tris

Alphonse Maries

Canada

St. de Québec
de Montréal

7/4/41

Municipalité du Village de L'abée

À une session régulière du conseil municipal
du Village de L'abée, tenue au lieu et à l'heure
ordinaires des séances du dit conseil, lundi
le sept avril soixante-neuf cent quarante-un, confor-
mément aux dispositions du code municipal de
la Province de Québec et à ses amendements
à laquelle session sont présents Messieurs P. G.
Forget maire et conseillers les conseillers Étienne
Gatton, Henri Brassard, Charles Brassard,
Wifred Brachabée formant quorum sous la
présidence de M. Forget le maire

Il est proposé par le conseiller Wifred Brachabée
secondé par le conseiller Henri Brassard.

Que les minutes du 7 et 13 janvier, trois février
et 3 mars 1841 soient adoptées et signées

Adoptée

7/4/41 Seoir de la salle de pool permis à une prochaine assemblée

Adopté
Le avis de motion est donné par le conseiller Walfred Machabée, que à la prochaine séance spéciale il sera voté un règlement imposant une taxe sur l'licence sur tous les commerçants de fruits et légumes.. Également un nouveau règlement, dit règlement de la taxe d'affaire

Adopté
M le maire M^r Forget se plaint des mauvais règlements tenus dans les hôtels de Labeille

Il est proposé par le conseiller Walfred Machabée secondé par le conseiller Jérôme Brastow que ce conseil prenne en considération les plaintes faites sur l'observance des règlements par les hôtels de Labeille; pourraient être conduites la Commission des Liqueurs de Québec de seir contre ces hôteliers et de les envoiés de se conformer à la Loi tant sur les heures réglementaires de fermeture et observance des dimanches.

Il est proposé par le conseiller Walfred Machabée secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que les lots nos 105 & 125 soient portés au nom de Hector Lavallée en remplacement de M^r Joseph Brossard et numéros 263 au nom de Joseph Brossard. Adopté
M^r Jérôme & Geneviève Brossard au lycée et place de M^r Hélène Germaine Forget

Il est proposé par le conseiller Jérôme Brastow secondé par le conseiller Walfred Machabée et résolu que M^r le maire & M^r le secrétaire soient et sont au nom de ce conseil d'autorité de se mettre en communication

7/4/41

avec le conseil des médecins et de s'enquérir des possibilités d'obtenir les services d'un nouveau médecin pour Labelle. Adopté

Résolution du Leet Telephone remise à une prochaine assemblée.

Cette devra être adressée à M. G. Richard sur plainte faite à ce conseil de voir à disposer ses déchets ailleurs que dans la ligne de ses voisins.

Il est proposé par le conseiller Févila Grattan secondé du conseiller Henri Trassard, que les travaux nécessaires à la réparation des bornes-fontaine soient autorisés, de même que l'achat de joints pratiques utilisables en vue de la réparation des hausses et créosote nécessaire pour les boîtes de bornes-fontaine.

Plan Aqueduc (Vincent Hurtubie 1902 - 03)

Proposé par le conseiller Wépied Machabée secondé du conseiller Henri Grattan et résolu que les travaux nécessaires au rehaussement de l'entrée de la chaussée Édouard Vaillant en baissant le tuyau soient autorisés.

Faire rapport de l'état des hausses.

Il est proposé par le conseiller Févila Grattan secondé du conseiller Wépied Machabée que le secrétaire soit autorisé à faire réparer le chemin route 11 vis-avis lot n° 236. Que le leie batiment l'avertisse soit avisé de faire sans délai son rempart (clôture).

7/11/41

longeant la rivière Rouge et rue no 203. partant lot no 234
au no 201 du Village de Labeille. *Adoptée*

Proposé par le conseiller Jérôme Grialetton secondé du
conseiller Charles Brassard et résolu que le Maire
soit à son avis aussi bien que l'autorisation soit
avisée que les services comme avocat legal de ce
conseil ne sont plus requis et que nous considérons
leur terme d'engagement terminé. *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Wéfid Machabée secondé
du conseiller Jérôme Grialetton et résolu que le Rouleur
surintendant des Ponts et chaussées de la Voie soit avisé
que ce conseil autorise les travaux de réparations
du pont, sous sa surveillance dès qu'il sera fait
à surveiller les dits travaux. *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Jérôme Grialetton secondé
du conseiller Henri Brassard et résolu que les
personnes suivantes soient nommées à leur charge
respectives comme suit
Estimateurs Dr A. O. Dufresne, Wéfid Giro
et Roméo Allard.

Gardien d'enclos *Adphonse Belanger, Joseph Bezeau*

Inspecteur Agricole & inspecteur de Voie *Joseph Lalonde*

Police ou borstable *Dr Adphonse Maries.* *Adopté*

Proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du
conseiller Wéfid Machabée et résolu que les comptes
suivants soient acceptés et payés

7/4/41	Hugel Israele	0.40	P		
	Déclard Félix	* 2.80	P, H		
	Réal Benoît	3.60	P		
	Louis Salguette	* 3.20	H, P		
	John Vallée	2.80	P		
	Blacede Benoît	6.40	P		
	Pamphele Trélon	10.70	P		
	Sygefroid Perrisse	B	4.00	P	
	Leopold Leeson	5.80	P		
	Joseph Dubé	1.75	P		
	ad	22.25	P		
	Napoléon Davis	A	2.25	P	
	ad	4.50	P		
	Sygefroid Perrisse	B	1.20	P	
	Joseph Dubé	0.50	P		
	Pamphele Trélon	0.60	P		
	Gongeot de Bonné	21.09	nd		
	La Revue Acadienne	10.20	P		
	Georges Leeson	0.60	P		
	Louis Salguette	2.20	P		
	Joseph Dubé	6.25	P		
	Napoléon Davis	A	17.25	P	
	ad	2.75	P		
	Joseph Dubé	1.40	P		
	Yvan Salguette	2.00	P		
	Sygefroid Perrisse	B	2.80	P	
	Pamphele Trélon	.80	P		
	Thomas Perrisse	1.00	P		
	Ignace Perrisse	5.10	P		
	Josephine	* 46.64	H, * 6.58	H, * 53.22	P
	Arthur Forget	* 87.69	H, * 9.52	H, * 97.21	P
	Oula et Germaine			* 12.35	P

7/4/41 Avis de séance spéciale a été donné pour rapport de vérification d'églements

Il est proposé par le conseiller Alfred Machabie second des conseillers Charles Brassard et résolu que la police de garantie no: 3-268 avec la Consolidated Fire & Casualty Insurance Company, concernant les responsabilités du Secrétaire-Tresorier soit renouvelée. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Jérôme Gauthier second des conseillers Alfred Machabie et résolu que la séance soit levée. *Adopté*

Copy dues à cette séance correspondance suivante
 Mme Lalande 2/4/41 Je Detour \$ 750⁰⁰
 M. Le Bergeron Sec. Ministre 23/1/41 D.
 G. Rocheau Secrétaire 19/3/41 D.
 D. 19/3/41 Re Chénier

Règlement pour les maladies contagieuses
 Commission des pensions de veuillesse de Québec 21/1/41
 Copie D. à M. Lalande le Sag. Dubé & Son pouse 13/1/41
 Banque Canadienne Nationale d'Amérique 13/2/41
 Bell Telephone Company 31/1/41
 Hotel D'ieu le Dr. Dr. Green 10/3/41
 Hôpital St. Justine 24/2/41 25/2/41
 Hôpital Général le Dr. Roy Sinclair 20/1/41/2921
 Règlement du conseil de boute

Copy Belisle

Canada

Prov de Québec

et de Montréal

Municipalité du Village de L'Assomption

Je soussigné Wilfrid Dufresne, ayant été nommé
estimateur pour la Municipalité du Village de L'Assomption
jures sur les Saintes Évangiles que je remplirai bien
et fidèlement les devoirs de ma charge, ce au meilleur
de mon jugement et de mes capacités.

Pense que Dieu me soit en aide

Assermentation devant moi à L'Assomption

ce 28^e juillet 1941

Wilfrid Dufresne
D'après le modèle

Wilfrid Dufresne

Je soussigné René Allard, ayant été nommé
estimateur pour la Municipalité du Village de L'Assomption
jures sur les Saintes Évangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge, ce au meilleur
de mon jugement et de mes capacités.

Pense que Dieu me soit en aide

Assermentation devant moi à L'Assomption

ce 29^e juillet d'août 1941

René Allard
D'après le modèle

Je soussigné Wilfrid Giroux, ayant été nommé
estimateur pour la Municipalité du Village de L'Assomption
jures sur les Saintes Évangiles que je remplirai bien
et fidèlement les devoirs de ma charge, ce au meilleur
de mon jugement et de mes capacités.

Pense que Dieu me soit en aide

Assermentation devant moi à L'Assomption

ce 29^e juillet d'août 1941

Wilfrid Giroux
D'après le modèle

28/4/41

Municipalité du Village de Labeille

Canada

Prov de Québec Le une session spéciale du Conseil Municipal
du Village de Labeille régulièrement convoquée
par le Secrétaire-trésorier, tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances des dit conseil, le vendredi
le 28 Avril 1941, conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec et à
ses amendements où laquelle session sont présents
Messieurs P.E. Forget Maire et Messieurs les conseillers
Henri Brassard, Ernest Delarie, Jérôme Gauthier
formant quorum sous la présidence de M. P.E. Forget
Maire. Les sujets à traiter sont les suivants suivis

Rapport de vérification exercice 1940 & Adoption
Règlement taxe d'affaires & Taxe sur commerçants
de fruits et légumes

Il est proposé par le conseiller Jérôme Gauthier secondé
du conseiller Henri Brassard et résolu que le rapport de vérification des livres de cette Municipalité
préparé par M. Armand Parent soit accepté, adopté
et payé Adopté

Il est proposé par le conseiller Jérôme Gauthier secondé
du conseiller Ernest Delarie et résolu que le
règlement no. imposant une taxe sur tous
commerçants de fruits et légumes par camion, soit homologué. Commerçants résidant depuis douze mois
dans la Municipalité la somme de \$100 commerçants
de fruits et légumes ne résidant pas depuis douze mois
la somme de \$1500 Adopté

28/4/41 Il est proposé par le conseiller Févila Branton secondé par le conseiller René Larivière et résolu
que le règlement no 10 dit règlement de la taxe d'affaire soit homologué, en ajoutant la classe des bouteilles dont la taxe est fixée à 45¢ et les tables de poche à 5¢ par table. *(Accepté)*

Détails concernant octroi du Port à être envoyés à L'Honorable M. Gagnon en expliquant la situation

Il est proposé par le conseiller Févila Branton secondé par le conseiller Henri Brassard et résolu que la séance soit levée. *(Accepté)*

Appelée
Sec-Tresorier

Grenada
et à Québec
dit de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

5/5/41 À cette session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordonnées des séances du dit Conseil, le vendredi cinq mai mil neuf cent quarante-neuf, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Fé Branton, René Larivière, Léo Brassard, Henri Brassard, formant ensemble sous la présidence de sonseiller Févila Branton le maire.

5/5/41 Il est proposé par le conseiller Charles Beaudard secondé des conseillers Ernest Allarie et résolu que les minutes des sept et vingt-huit avril 1941 soient adoptées et signées *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Charles Beaudard secondé des conseillers Henri Brassard qui l'impérive de salle de pool et snooker soit accordé à messieurs Léonard Orban & Albert Boivin, avec recommandation sur l'observance des règlements

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé des conseillers Ernest Allarie et résolu que demande soit faite au ministère de la Justice aux fins d'obtenir la confection d'une clôture le long de la rue 10203 exposant les dangers auxquels sont exposés ceux qui circulent par cette rue. *Adoptée*

Proposé par le conseiller Léo Brassard secondé du conseiller Henri Beaudard et résolu que M. Léonard Parent c.c.a soit engagé comme vérificateur des livres de cette municipalité exercice 1941 aux mêmes termes et conditions que pour l'année dernière ou 1940 *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller Ernest Allarie secondé des conseillers Charles Brassard et résolu que monsieur Émile Labereau soit nommé gardien d'école à la place de M. Joseph Léveillé, et monsieur André Malard comme inspecteur de l'école et inspecteur agricole en remplacement de M. Napoléon Dorion *Adoptée*

5/5/41

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé des conseillers Charles Brassard et les deux Des de Lephose Marie soit apposé comme homme d'agence & travaux généraux de la Corporation aux mêmes conditions de M. David a.s.d au prix de 0.25\$ l'heure

Adoptée

Proposé par M. Ernest Alarie que la question d'engagement de l'homme de l'agence soit remise à une prochaine assemblée. cette dernière proposition n'a pas de secondeur.

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé des conseillers Henri Brassard et les deux Des le secrétaire soit autorisé à acheter une filière Hatchet 2 et 3 pc. combinée et l'outillage nécessaire pour tuyau et bâches à incendie

Adoptée

Il est proposé par le conseiller M. Brassard secondé des conseillers Ernest Alarie & sis
Que les Comptes suivants soient acceptés et payés

Aphonse Marie	0.60	\$/h
Alf. Dénard	1.70	\$/h
Céphal Leveson	4.60	\$/h
Blanche Dénard	6.80	\$/h
Dorant Dénard	1.70	\$/h
Pamphile Télepin	7.50	\$/h
Joseph Dubé	5.50	\$/h
<i>dit.</i>	18.25	\$/h
Normand Parent vérification	40.00	\$/h

Alphonse Marois	* 3.00 P
Paul Brassard	* 7.60 P
Sap. Davis	5.00 P
Entretien du Pont	8.00 P
Paul Brassard.	\$80.41 3.00 P

Il est proposé par le conseiller M. Brassard secondé
du conseiller Henri Brassard et résolu.
Que la séance soit levée

Appelée
Sec.-Trésorier

Genève

Prov. de Québec

Dist. de Montréal

21/6/41

Municipalité des Village de Labelle

A une session régulière du conseil municipal
du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure
ordininaire des séances du dit Conseil, le vendredi
deux juin mil neuf cent quarante et un, conformé-
ment aux dispositions en la matière de la
Province de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents Messieurs J. G. Forget Marois
et messieurs les conseillers Ernest Allaire, Charles
Brassard, Févila Faeton, Auguste Marchand
Henri Brassard formant quorum sous la présidence
de Monsieur le maire

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé
du conseiller Charles Brassard que les minutes
du 7 et 25^{me} soient adoptées et signées

Adopté

2/6/41

Il est proposé par le conseiller Wépied Maclabée secondé des conseillers Févila Graton que M. René Létourneau soit nommé conducteur des travaux de réparations du pont du village de Labeille.

Il est proposé par le conseiller M'officier Maclabée secondé des conseillers Henri Leavard et résolu que le secrétaire soit autorisé & chargé de faire transporter, scier, acheter le bois nécessaire à faire les réparations du pont suivant dimensions et quantités requises.

Renocevelles demande de garde-fou long rue de 202

Offre de M Horneidaev Labeille Re Terrain pris en considération.

Il est proposé par le conseiller Henri Leavard secondé des conseillers Févila Graton et résolu l'autorisation de tenir une station d'essence dans le village de Labeille soit accordée à Monsieur Dubois, laquelle à être fixée à l'emplacement désigné lot no 75
Adopté
leas de M Léonidas Lavoie Étudeée.

Il est proposé par le conseiller Févila Graton qu'un montant de \$200 par semaine soit alloué à M. Lavoie pour sa subsistance et celle de sa famille d'ici que sa santé le lui permette de se reboire à lui-même.
Cette proposition n'a pas été secondée.

2/6/4 Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie
secondé des conseillers Henri Brassard & résolu
que l'homme employé à l'agence soit chargé
de quêtes aux frais de la Municipalité pour
subvenir aux besoins de M. Léonidas Lavoie

(Adopté)

avis de motion est donné par le conseiller Henri
Brassard qu'à la prochaine séance il sera soumis
un règlement fixant les heures réglementaires
pour la fermeture des restaurants.

M. Forget renouvelle sa demande de faire enquête
sur le cas de l'Hôtel Larocque par la Commission
des Ligues de Québec

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée
secondé des conseillers Ernest Clarie & résolu
que la mutation suivante soit faite au rôle
d'évaluation en portant le no 99 au nom de Léphon
Machabée & fils, Bte Machabée comme propriétaire auxiliaire
et place de M. Forget

(Adopté)

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
secondé des conseillers Ernest Clarie & résolu
que l'eau soit accordée gratuitement au moulin
à scie de M. Wilfrid Machabée & C. L'aporte à
condition que des gens de la Municipalité soit
employés en autant que possible.

(Adopté)

Objection est faite par M. le maire sur octroi de
l'eau gratuitement au moulin à scie Machabée -
faire information à prendre à ce sujet.

2/6/41

Il est proposé par le conseiller Wépét Machabée secondé des conseillers Henri Brassard et résolu que ce conseil accorde l'approbation faite en date du 19 mai par l'acte Telephone Company of Canada pour l'érection et le maintien des postes de téléphone pour fournir le service à Mr. Deephouse Marie, le tout tel que demandé dans la seconde lettre, mais la dite compagnie ne devra pas entraver la circulation publique ni obstruer aucunement l'entrée d'une poste ou barrière, ni nuire au libre accès d'un bâtiment, sur le parcours de la seconde ligne, et que dans le cas échéant, que la dite compagnie soit obligée et tenue de faire tels déplacements à ses propres frais sur demande du conseil, le tout sans préjudice. In fine scellé et surveillé. Où il est

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé du conseiller Wépét Machabée et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Alphonse Marie Laperre	* 1.63
Crédit Foncier Franco-canadien	* 365.75
1 ^{er} Tricent	4.00
Joseph Dubé	* 7.00 / * 9.25
Assurance Ltee	* 25.00 /
Avocat Legal	* 50.00 / Où il est
Il est proposé par le conseiller Wépét Machabée, secondé du conseiller Henri Brassard que la séance soit levée Ayez Bélieve Les siens.	Où il est

7/7/41

(Canada)

Municipalité du Village de Labelle

Le village de Labelle à une session régulière du Conseil Municipal
du 7 Septembre 1941 tenu au lieu et à l'heure
des séances du dit Conseil, lundi le 7 Septembre
mil neuf cent quarante-un, conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province
de Québec et à ses arrangements à laquelle se sont
présents Monsieur l'Éc. L'Orge Maire et messieurs
les conseillers Delpheas Dauphin, Ernest Clarie,
M. Graceton, Charles Brassard, Wézied Machabée
formant quorum sous la présidence de son Nommeur le
Maire.

Il est proposé par le conseiller Wézied Machabée secondé
par le conseiller Charles Brassard que les minutes des
deux Juin 1941 soient adoptées.

Objection est faite par le conseiller Févila Graceton
sur l'adoption des minutes, pour raison que le proposa-
teur de cette première proposition est intéressé.

Il est proposé par le conseiller Févila Graceton
que M. Wézied Machabée soit déclaré ^{à ce conseil}
intéressé, par conséquent qu'il n'aurait pas son droit
de vote ^{et de discours} sur la question d'octroi de l'eau gratuite-
ment au moulin Machabée à L'aposte.

M. Wézied Machabée retire sa proposition sur l'adoption
des minutes. de l'assemblée des deux Juin

Il est proposé par le conseiller Févila Graceton secondé
par le conseiller Delpheas Dauphin que les minutes
des deux Juin 1941 soient adoptées et signées moins

7/7/41 la résolution adoptée à cette séance, laquelle accorde gracieusement l'eau au moulin Machabie - L'apôtre
Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. G. Branton
 secondé au conseiller.

Que la résolution passée en date des 2 juillet
 accordant gracieusement le service de l'eau au
 moulin Machabie - L'apôtre soit rescindie, annulée
 à toutes fins que se droit.

Le conseiller Stephie Dauphin suggère que la
 question d'octroi de l'eau gracieusement au moulin
 Machabie - L'apôtre soit remise à une prochaine
 assemblée.

Il est proposé par le conseiller J. G. Branton
 secondé au conseiller Charles Brassard.

Que les dispositions du Code Municipal soient
 strictement observées tant en ce qui concerne
 les transactions, ventes, achats, et autres, soit
 directement ou indirectement entre le dit
 conseil du village de Labelle et aucun membre
 du dit conseil.
Adoptée

Il est proposé par le conseiller J. G. Branton
 secondé au conseiller Stephie Dauphin & révolte
 que M. P. E. Forget soit relevé de la charge & de
 remplacer les lampes de sues. et que cette
 charge soit confiée à l'homme proposé
 à l'agence des travaux municipaux.
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Stephie Dauphin
 secondé au conseiller Charles Brassard & résolu

7/7/4

Li après vérification de la liste des personnes
du Gouvernement pour pension de veuve ou pension
aux mères nécessiteuses que les personnes suivantes
soient recommandées.

Dégarlais Adelais	Béclise Anne Marie Louise
Desgarlais Adelais	Langevin Luce
Labeille Philias	Hacemis Philias
Raymond Mme de la Cour	David Frédéric
Henri Sébastien Dubreuil	Lafontaine Mme Clara
Dubé Napoléon	Alphonse Mme Cordélia
Dubé Mme Thérèse Josephine	Decarie Mme Leblanc
Tassé Poulet Valentine	Moneete Fernande
Poulet Ecelyde	Péresse Athanase
Lacroix Béatrice Mme Lea	Cesson Mme Adèle
Béclise Joseph Alexandre Pantel Mme de Agnes	
Lacour Céline	St Pierre Dominique
Lacour Mme Elmira	
Labeille Mme B Hélène	St Pierre Thérèse Mme A.

mensuel. \$ 426.15 Annuel. \$ 513.80 2% \$ 102.28 Adopté
Faire parvenir information sur domicile devant
être porté ceux désirent devenir bénéficiaires.

Proposé par le conseiller Févila Tréton secondé du
conseiller Delphine Deshpine. Que la plaque affectuée
à la bénédicité soit vendue à l'encherie après
avoir publié le dimanche.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Févila Tréton
secondé des conseillers Lentat Marie Lucie
Mme Doban soit nommé président d'élections
et aux refus de ce dernier que M Georges Jodard
soit nommé à sa place.

1/7/41

Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin
secondé des conseillers Charles Léonard et résolu
que les comptes suivants soient acceptés et payés

Jean Laguerre Sec. Élections	* 2.00
Bureau des Examens électriques	* 2.00
Léonard du Comte	83.54
Bureau des Revenus fonds latéraux	12.00
Lejeune Bernard	.80
Leopold Lasson	.40
Léonard Morin	.80
Arthier Delmoosse	.72
Joseph Dubé	1.75
Joseph Dubé	11.55
Leophouse Lassot	35.96
Jaco Paradis	.40

Temps faits aux travaux de bat suivant liste
à être approuvée et temps fournis par le
concessionnaire.

Adoptée

Il est question de commandes générales longue
de temps pour l'agencement
d'échats de grès pour l'assainissement

Il est proposé par le conseiller Charles Praxard
secondé des conseillers Delpois Dauphin
et résolu que la séance soit levée

*Delpois
Sec-Léon.*

Corporation du Village de Labelle

* * *

Labelle, Qué. 28 Juin 1941

Canada
Prov. de Québec MUNICIPALITE DU VILLAGE DE LABELLE
Dist. de Montcalm

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Alfred Béïsle Secrétaire-Trésorier de la dite Municipalité du Village de Labelle, agissant comme président d'Election de JUILLET 1941 en vertue des dispositions du Code Municipal de la Province de Québec Art. 250 C.M.

Que la mise en nomination pour la charge de Maire et aux charges de conseillers en remplacement de messieurs

P.E. Forget au siège de Maire

Wilfrid Machabée au siège de conseiller no: 6

Ernest Alarie au siège de conseiller no: 2

Delphis Dauphin au siège de conseiller no: 1

tous quatre sortant de charge, aura lieu mercredi le neuf juillet Mil neuf cent quarante-un, entre dix heures et midi à la salle municipale du Village de Labelle;

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination aux dites charges, il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges; j'ordonne que la votation se fasse lundi le quatorze (14) juillet Mil neuf cent quarante-un entre huit heures du matin et six heures du soir à la salle municipale du Village de Labelle

J'ai nommé par commission M. Jean Paquette secrétaire d'élection.

Donné à Labelle ce vingt-huitième jour de juin 1941



Président d'Election
Secrétaire-Trésorier
Municipalité du Village de Labelle

9/7/47
Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du village de Labelle

Une assemblée des électeurs de la municipalité du village de Labelle tenue à la salle publique du village de Labelle le neuvième jour de juillet mil neuf cent quarante et un à dix heures de l'après-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec et ses amendements, et à l'avis préalablement donné à cette fin par Alfred Béchis secrétaire trésorier en office à l'élection de mil neuf cent quarante et un dûment placé à la dite municipalité tel que il appert au certificat de cet avis ensemblé inscrit au procès verbal du dit conseil sous la présidence de Alfred Béchis frère d'Édouard

À durnant l'heure de dix heures du matin le président déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs prêts de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme Maire en remplacement de monsieur P.C. Forget, et comme conseiller de la municipalité de village de Labelle en remplacement de messieurs.

Wilfrid Machabé au siège no: 6

Eustache Marie au siège no: 2

Delfhis Dauphin au siège no: 1

Tous quatre sortant de charge.

Jean Paquette
Secrétaire d'élection

Lez Lépine
Sec.-Trésorier
élu en tant que résident d'Elles

Labelle 7 juillet 1941

Il est proposé par M. Delfois Dauphin
bourgeois du Village de Labelle secondé par M. Come
Bertrand boulanger du Village de Labelle

Que M. Louis Marie Orban barbier du
Village de Labelle soit mis en nomination comme
conseiller du Village de Labelle au siège numéro

Admis
diff.

Delfois Dauphin
Come Bertrand

Il est proposé par Monsieur Henri Brassard
et secondé par M. Wilfrid Machabée garagiste de Labelle
que Monsieur Delfois Dauphin bourgeois de Labelle
soit mis en nomination comme conseiller au siège n

Admis
diff.

Henri Brassard
Wilfrid Machabée

Il est proposé par Monsieur Wilfrid Macha
bée garagiste de Labelle et secondé par Monsieur H
Brassard cultivateur de Labelle que Monsieur Erne
Daris cultivateur de Labelle soit mis en nomination
comme conseiller au siège numéro deux

Admis
diff.

Wilfrid Machabée
Henri Brassard

Il est proposé par Monsieur Wilfrid Machabée ga
ragiste de Labelle et secondé par Monsieur Delfois
Dauphin bourgeois du village de Labelle que M. Co
Bertrand Marchand, boulanger de Labelle soit mis

Admis
app.

en nomination comme Maire du village de Labelle
 Wilfrid Machalé
 Delfois Dauphin

Il est proposé par M. Georges Forget comme
 marchand de Labelle secondé par M. Albert Boivin bar-
 bier de Labelle que M. Jean Baptiste Lachance employé
 au C.P.R. soit mis en nomination comme conseiller au
 siège numéro un.

Admis
app.

Georges Forget
 Albert Boivin

Il est proposé par M. Jean Baptiste Lachance
 employé au C.P.R. secondé par Albert Boivin barbier
 du village de Labelle que M. Paul Emile Forget marchand de
 Labelle soit mis en nomination comme Maire du Village
 de Labelle

Admis
app.

Jean Baptiste Lachance
 Albert Boivin

Proposé par M. Paul Emile Forget marchand de La-
 belle secondé par M. Jean Baptiste Lachance employé au C.P.R.
 que M. Wilfrid Giroux marchand de Labelle soit mis en
 nomination comme conseiller au siège numéro deux

Admis
app.

Paul Emile Forget
 Jean Baptiste Lachance

Proposé par Jean Baptiste Lachance employé au C.P.R.
 secondé par Paul Emile Forget marchand de Labelle que
 M. Roméo Ollard employé du gouvernement soit mis en
 nomination comme conseiller du Village de Labelle

siege numero 6

Jean Baptiste Laehane
Paul Emile Forget.

Proposé par Paul Emile Forget marchand de Labelle
secondé par Jean Dumoulin mécanicien de Labelle
que M. Doila St Germain Barber de Labelle soit
en nomination comme conseiller au siège no 1
Paul Emile Forget

Jean Dumoulin

Adressant l'heure de midi, comme il y a peu que
le nombre de candidats à élire aux dites charges
de maire et de conseillers, j'ordonne que la vota-
tion se fasse lundi le quatorze juillet mil neuf
cent quarante - een, entre huit heures du
matin et six heures du soir.

Dit été mis en nomination

A la charge de maire Jean Bertrand
P. E. Forget

A la charge de conseillers aux sièges nos. -

Siege no. 1 Hippolyte Dauphin
 Jean Baptiste Laehane
 Doila St Germain

Siege no. 2. Ernest Colarie
 Réné Allard Wafid Léonard

Siege no 6. Romeo Allard.
 Lm Doban.

14/7/41

(Canada)

Municipalité du Village de Labelle

Prov. du Québec. À une assemblée des électeurs municipaux de
 huit de Montcalm Village, de Labelle tenue à la salle municipale
 le quatorze juillet mil neuf cent quarante - un
 pour procéder à l'élection du maire et des
 conseillers aux sièges numéros 1 - 2 et 6 -
 conformément aux dispositions du code municipal
 de la province du Québec et à ses amendements
 sous la présidence de M.

Avant l'heure de huit heures du matin
 le président lit l'avis publié et préalablement
 donné à cette fin, déclare l'assemblée ouverte
 et requiert messieurs les électeurs présents
 de voter.

Je soussigne Georges Jodard, Président d'élection
 certifie que 199 électeurs ont voté. Des voix
 se repartent comme suit
 Mairie P E Jodard 118 Doyon 35
 Bertrand 83

Bonsuiles au siège no 1

Stephie Dauphin 119 Doyon 39
 Jte Lachance 80

Siège no 2

Fernand Alarie 104 Doyon 5
 Alfred Gervais 99

Siège no 6

La Marie Dubau
 Roméo Allard

Declamation
 Démission

Canada
prov de Québec
dist de Montcalm

De l'unicipalité du Village de Labelle

je soussigné Paul Emile Forget ayant été élu
maire de la Municipalité du Village de Labelle
jusqu'aux saintes Évangiles. Que je remplissois
bien et fidèlement les devoirs de ma charge
ce au meilleur de mon jugement et de mes capacités
Pensez que Dieu me soit en aide

Assezment devant moi

à Labelle ce jour
de Juillet mil neuf cent quarante et un

Paul Emile Forget
maire

P. Forget
Maire

Je soussignés Delphine Dauphin, Ernest
Alarie, Louis Marie Dubois, ayant été respecti-
vement élus conseillers à nos sièges respectifs
de conseillers de la Municipalité du Village
de Labelle. Jurons chacun pour nous mêmes
suivant les saintes Évangiles. Que nous remplissons
bien et fidèlement, les devoirs de notre charge
ce au meilleur de notre jugement et de nos
capacités. Siège n° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 -

Pensez que Dieu nous soit en aide

Assezment devant moi Ernest Alarie

à Labelle ce jour Louis M. Dubois

de Juillet mil neuf Delphine Dauphin

cent quarante et un 1941

Delphine
Les Témoins

Canada
ville de Québec

Municipalité du Village de Labecq

et de Montebello à une session régulière du conseil municipal
4/8/41 du Village de Labecq tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil vendredi
le quatre soixante et huit-neuf cent quarante-un
conformément aux dispositions du code huissier
capial de la Province de Québec et à ses amendements
à laquelle session sont présents Messieurs P. J. Long
et messieurs les conseillers Désiré Dauphin, Ernest
Larivière, Henri Brassard, Févila Beaton Charles
Brassard formant quorum avec la présence
de Monsieur le Maire

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé par le conseiller Henri Brassard que les
sociétés du 4 août 1941 soient dégagées et seules
moins les comptes dont les montants n'ont pas été
Adopté

Il est proposé par le conseiller Févila Beaton
secondé par le conseiller Charles Brassard, résolu
que le maire soit chargé de représenter le conseil
lors de la démonstration militaire qui aura lieu
le 7 août 1941, aussi les conseillers qui désirent
y participer *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin secondé par le conseiller Févila Beaton que demande soit
faite à M. Gaston Gibeault, afin de savoir quelle
seraient ses conditions comme avocat légal
du conseil à l'année, fait que le cas où
demande de M. P. B. Paguette soit également soumis

118/41

admet lebeault pour opinion légale

En Amendement

Il est proposé par le conseiller Ernest Clarie, secondé
du conseiller Henri Brassard & résolu que la
de nos b. Pequerec. de décret être bée L'abord reste
à f. Et que demande soit faite M. J. Lebeault avocat
pour connaitre quelles seraient
ses conditions comme avocat legal de la bennet
lité à l'année.

Dit voté pour l'amendement mesures les Conseil
Ernest Clarie, Henri Brassard, Charles Bérard.

Pour la motion principale mesures Kevila Stanton
& Delphine Dauphin

La motion en amendement est par le fait adoptée

Il est proposé par le conseiller Kevila Stanton secondé
des conseillers Henri Brassard et résolu que
réponse soit donnée à la remontrance des bennet
à leur b. en date du 26 juillet 1881, en leur
informant que ce conseil n'a aucune objection
à permettre la danse dans l'Hôtel du régiment
M. G. Marnier Château les Rapides

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé
du conseiller Delphine Dauphin et résolu que ce
conseil accorde l'application faite en date du 1.
juillet et dix juillet 1881 par The Bell Telephone
Company of Canada pour l'érection et le ma-
tien de poteaux de telephone ou réseau téléphonique
aux endroits indiqués sur le plan fourni.
le tout tel que demandé dans les mesures bennet

4/8/41

dates des 10 et 15 juillet 1941.. Mais la dite compagnie ne devra pas entraver la circulation publique ni obstruer aucunement l'entrée d'une porte ou barrière, ni nuire au libre accès d'un bâtiment, sur le parcours de la saidite ligne et que dans le cas échéant, que la dite compagnie soit obligée et tenue de faire tels déplacements nécessaires à ses propres frais sur demande de cette municipalité pour son conseil, le tout sans préjudice. La ville de Baillon est approuvée à surveiller des dits travaux Adopté

Il est proposé par le conseiller Deghirs Daquin secondé du conseiller Noël Graton et rejeté que M le secrétaire soit autorisé à acheter des cartes "Défense de Blaymont, avec extrait de la Loi" pour affichage aux endroits publics Adopté

Carte d'assistance publique de Mme Yvan Damocelin présentée pour assermentation à M le Maire mais M le Maire refuse d'assermentez.

Le 10 derniers fait rapport du sac Léonidas Lavoie Il est proposé par le

Il est proposé par le conseiller J'Avila Graton secondé des conseillers Charles Grizard qui en montant de \$200 par semaine soit alloué à M Léonidas Lavoie pour subsister à sa subsistance et celle de sa famille, d'ici que sa santé lui permette de se subvenir à lui-même.

Il est proposé en amendement par le conseiller Henri Brassard secondé des conseillers Ernest Clarie que

4/8/41 M. Dubé soit chargé de guider pour M.
Lavoie chaque semaine d'ici que sa santé
le lui permettra de se soumettre à ses propres
besoins. M. Dubé accepte ce travail à 50\$ par semaine
sur cette démission dont vote pour l'amendement
messieurs les conseillers Henri Brassard, Ernest
Clarie et Sylvain Dufour.

Brevet le moton principal messieurs les conseillers
Kévila Graton, Charles Brassard.
La motion en amendement est par la fait adopté.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, second
du conseiller Ernest Clarie que M. Léphon
Mercey soit mis en demeure de venir à l'exécution
des travaux nécessaires que comporte sa charge qui
a accepté, attendue que certains ont été négligés tel
que boîtes pour forme-toutaines, entretien de la sue
Et aux refus de ces derniers que M. Dubé soit apposé
en charge de la surveillance et conduite des dits
travaux, que comportent la dite charge. Cédric

Il est suggéré que la question d'octroi de l'ap-
gratuitement au moulin Machabie-Laporte soit
l'objet de nouveau.

Il est proposé par le conseiller Kévila Graton second
du conseiller Henri Brassard que M. le Secrétaire
soit chargé d'envier à la Banque Vénot de l'Espresso
aux fous des les civites à s'établir à Labecque, en
donnant tous les détails possibles sur les avantages
qu'en nous avons à leur offrir. Cédric

4/18/41 L'acte devra être adressé au ministère de la Voie de
l'ordre des bois déjà octroyé à la municipalité.
pour réparation du Pont bleu et que ce conseil
sollicité octroi équivalent pour réparation du dit
Pont auquel l'acte en dangerera état

C'est proposé par le conseiller Joseph Deschênes
secondé des conseillers Charles Brizard et résolu
que les travaux de couverture du deuxième rang
du bois sous les abords du pont soient faits
sans délai et que le bois déposé actuellement
sous l'about du pont soit acheté au prix comme
soit \$35⁰⁰. Que le Dr Menard soit chargé de
la surveillance de ces travaux. Adopté.

C'est proposé par le conseiller Henri Brizard
secondé des conseillers Charles Brizard et résolu
que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Forget	\$63.98	compt \$8.00 & 53.98 f.
Joseph Delisle		\$2.75 f.
do.		2.75 f.
Yvon Valiquette		1.40 f.
macerie Green		2.00 f.
Deschênes Maries	15.10	14.70 f.
Deschênes Maries		2.01 f.
Desjardins Labelle		16.42 f.
Desjardins	-\$2.80	* 40.14 f.
Mrs Menard	Now	31.63.
Deschênes Laporte	\$14.66 \$81.05 \$135.41	* 230.86 f.
Deschêne est fait par le conseiller Kevila Gauthier sur le compte de M. Forget précédemment accepté comme étant illégal		

4/8/41

Il est proposé par le conseiller Ernest Larivière
 secondé par le conseiller Henri Brassard que la
 séance soit levée Adopté

(Appelée
 see Lais)

Canada

Port de Québec Municipalité du Village de Labeece
 Est de Montréal

Le Comte Labeece ayant été nommé gardien d'une
 gare sur les Laines François que je remplis bien
 et fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur
 de mon jugement et de mes capacités
 Je prie que cette note soit en aude.

(Assezment devant moi à

Labeece ce 27/8/41

(Appelée
 see Lais)

Comte Labeece

Canada

Port de Québec Municipalité du Village de Labelle

Est de Montréal

À une session régulière du Conseil Municipal
 du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil mardi le
 deux septembre mil neuf cent quarante-neuf, (lundi
 étant fete légale), conformément aux dispositions
 du Code Municipal de la Province de Québec et à
 ses amendements à laquelle session sont présents
 monsieur P. E. Forget Maire et messieurs les conseillers
 Joseph Daigle, André Fralow, Ernest Larivière
 Charles Brassard & Louis M. Duran formant

21/8/41

quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Stephen Dauphin secondé des conseillers Jérôme Groleau que ce conseil adopte une résolution de condoléances à l'égard de M. Henri Brassard, et de sa famille, dans le malheur qui vient de frapper, par la mort de son épouse. Et que copie en soit envoyée à la famille.

Adoptée
En signe de respect la séance est adjournée pour cinq minutes.

Il est proposé par le conseiller Stephen Brassard que les minutes du 4 août 1941 soient adoptées et signées. Cette résolution n'a pas de secondeur.

mmes/aw 4/8/41

Il est proposé par le conseiller Stephen Dauphin secondé des conseillers Jérôme Groleau que ce conseil adopte les minutes ci-jointes moins l'acceptation ou l'autorisation pour le paiement des comptes de M. Forget Arthur, du au fait de l'ilégalité de ce compte.

Adoptée
M. Dauphin en s'objectant à l'adoption des minutes sur le présent compte tient les proposants et seconds responsables.

Il est proposé par le conseiller Jérôme Groleau, secondé des conseillers Stephen Dauphin et résolu que M. Gaston Dibeaumont soit engagé comme avocat légal de ce conseil, aux mêmes termes et condi-

21/9/41

tions qui était engage le Bureau de deux à deux
soit \$10000 (cent dollars) par année, - Opérations
légales, préparation de règlements et opérations pou-
vant être requises. Adopté

Il est proposé en amendement par le conseiller Émile
Lalancette que l'engagement de l'ancien legal
soit remis à plus tard
Cette proposition n'a pas de seconds.

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin
secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu
que la démission de M. Aphorose Marois comme proposée
à l'assemblée soit acceptée. Adopté

avis de motion est donné par le conseiller
qui à la prochaine assemblée il sera soumis un
règlement pour fixer un endroit où déposer les
déchets dans les limites de cette municipalité
et empêcher de déposer des déchets ailleurs sous
peine d'amende.

Que Messrs. Marchabée & Létourneau soient avisés à cet effet.

Opérations à établir sur obligation de Galineau pour
concernant leur clôture
La dite firme Galineau pourra être sociéte de sociéte
faire sa clôture sans délai.

Il est proposé par le conseiller J. G. Gauthier secondé
du conseiller Joseph Dauphin et résolu que
les comptes suivants soient acceptés et payés

2/8/41

Jos. Paradis	* 2.00 /
Jos Dubé	* 0.80 / n * 15.25 /
Theophile Telmonse	* 7.60 /
Arthur Telmonse	3.60 /
Aeph. Mares	1 * 3.60
^{dd}	* 1.77 /
Mme de Bernard.	* 4.50 /
Aphonse Mares	* 10.87 /
Josph Dubé	* 4.25 /
Jacques Paradis	.40 /
Halland Paradis	.40 /
Dora Laporte	.80 /
Constance Mares	.60 /
Lurent Morin	.80 /
Leopold Beeson	5.40 /
Impératrice Formule Fournaise	31.20 /

(Adoptée)

Il est proposé par le conseiller Ké Beaton secondé
du conseiller Théophile D'espérance que le secrétaire
-trésorier soit chargé d'acheter une bouteille de
crème pour les travaux de réparations sur
couverture du pont.

(Adoptée)

Il est proposé par le conseiller Théophile D'espérance
secondé du conseiller L. M. Dran.

Que la séance soit adjournée à lundi le 15
septembre 1841

(Adoptée)

Aeph. Belisle
Sec.-Trés.

25/9/41

Municipalité du Village de Labelle

(Canada)

À une session spéciale du conseil municipal et de conseil municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier, et tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, jeudi le vingt-cinq septembre mil neuf cent quarante-un, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements.

Les projets à traiter sont les suivants :
Examen ou révision du Rôle d'évaluation dressé par les estimateurs et déposé au bureau du conseil et homologation.

Révision de la liste électorale pour 1941

À cette session sont présents M. P. E. Forget
de tracteur, Ernest Alarie, Séraphin Dauphin
tant que le manque de l'arrière, la séance est retardée
et ne peut avoir lieu

Ag. Félix
Fec. Léo

Municipalité du Village de Labelle

110/41

À une session régulière du conseil municipal du Village de Labelle tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, le vendredi six octobre mil neuf cent quarante-un, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents monsieur P. E. Forget Alarie et messieurs les conseillers Séraphin Dauphin, Ernest Alarie, Kevila Gérard

6/10/41

bourses brassard portant gecem sous la présidence de l'on Honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller Févila Graton secondé du conseiller Joseph Dauphin et résolu que les minutes du 3 septembre 1941 soient adoptées et signées Adoptée

Il est proposé par le conseiller Févila Graton secondé du conseiller Joseph Dauphin et résolu que le secrétaire soit autorisé à acheter les bocô nécessaire à la finition des travaux du pont aux meilleures conditions possibles Adoptée

Il est proposé par le conseiller.

avis de motion est donné par le conseiller Févila Graton qui à la prochaine séance régulière il sera proposé un règlement pour fixer un endroit où déposer les déchets dans les limites de cette municipalité. Adopté

Il est proposé par le conseiller Févila Graton secondé du conseiller Joseph Dauphin et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés

Dos classifs Forget	8.2.45	P
Baphouse Marie	11.00	P
St.	1.87	P
Ovila Laporte	2.00	P
Domingué St Pierre	8.9.60	P
Theophile Selmoose.	3.75	P
	2.75	P

6/10/41	Mme Jeanne Menard	* 5.00
	Joseph Dubé	12.00 P
	Joseph. Dubé	1.50 P
	Joseph et Parades	3.20 P
	Désiré Leblanc	1.60 P
	Georges Hodard Fleet.	5.00 P

Adopté

C'est proposé par le conseiller Désiré Daigle puis
secondé par le conseiller Chacén Léonard et résolu
que les propriétaires suivants soient avisés
de faire lever embarras sur la rue le long de
leurs propriétés afin de prévenir l'inondation des
trottoirs ou de leurs voisins, si non que l'adjoint
se chargera de faire ces travaux à leurs frais dans
un délai de huit jours

Adopté

Le conseil procède à l'homologation des lots d'évaluations.
n° 1 Porte M. & Mme Roger Perron locataire auto 279
n° 2 changement n° 2.

Lots nos. Plq 188 au nom de Fernando Machabie au lieu
de Philippe Leccavelier

n° 3 lots Plq 187 au nom de Dréidire Mantel au lieu de Gorgat

n° 4 Ajoutez auto 276 M. et Mme François-Xavier Deyrelais

n° 5 Porter comme propriétaire aux numéros Plq 306, 303, 302, 301, 295, 297
n° 296, 295 Dr de Dr Arthur Delarie, M. Ernest Delarie fils

n° 7 Fayer non de Dré Dré Chappoux au no 283.

n° 8 lot. Plq 306 Comme locataire Dr & Mme Félix Leclerc

205. 9 Payez les noms de nos 3 mas fécely de l'abecce auto. 181

20. 10 Virginie Hébert, Gilbert, Mme Gilbert Virginie, 3 demeures connues.
Locataire & occupante au lot no 298.

20. 10 Lots 160 - et 161 au nom de Adel. Dauphin, au lieu et
place de Etienne Millette.

M. le maire Forget proteste sur l'évaluation des lots
n° 141 évalués @ \$ 5000⁰⁰

Protest de M. le maire Forget sur lot no 146, prétendant
évalué @ 300.00 trop bas.

Soit au no 152-A-

Protest de Mme. Virginie Machabée & Céline Laporte
sur l'évaluation trop élevée des mouliers. Lots no 151

Le conseiller Flavila Beaton fait la remarque que
ce terrain devrait être considéré comme lot bâti
tout aussi bien que au côté opposé du chemin et
surtout que certains autres lots dans la municipalité

Il est proposé par le conseiller Flavila Beaton
secondé des conseillers Charles Brassard.

Que le terrain n° 151 au nom de Mme Machabée & Céline
Laporte soit évalué @ \$ 1000.00 ^{Terrain \$ 500⁰⁰}
et maison @ \$ 200⁰⁰ formant une évaluation totale
de \$ 1,700⁰⁰

Moulier Joseph Dauphin suggère une évalua-
tion totale de \$ 1500⁰⁰

Il est proposé, ^{en amendement,} par le conseiller Joseph Dauphin
secondé des conseillers Ernest Marie

Que l'évaluation sur lot n° 151 soit reportée

6/10/41 de la façon suivante

Terrain thé 151	* 800.00
Machine moulin à scié	8500.00
Do assen.	3200.00
	Evaluation totale * 150

Sur cette dévision le vote est pris.

Dit vote pour l'amendement par les conseillers
Stephie Dauphin, Ernest Clarie

Pres la motion principale bessoin par conseillers
Félicia Gratton, Charles Léonard & Moreau le
maire donne cette voix prononcée en faveur de la
proposition principale

Projet est fait par le maire M. Forget avec l'évaluation
des lots 36 @ 44 - 257-

Apportez prochaine séance le contrat Socie aste des lots
65-66-67-68. Et informations si ces lots sont taxable

Portez sur lot N° 31 (René Barbeau) comme occupant.

Informations sur propriétaire des lots 76-77.

Portez comme occupant au N° 81 M. Arthur Léveillé

Projet de M le maire M. Forget sur l'évaluation sur lot N° 2.

Sur N° 306. Rayer l'évaluation de * 500 sur terrain
Evaluation du moulin fixé @ * 100 Total * 100

Dagge

6/10/41 Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé des conseillers Jérôme Graton et Léonard à l'ensemble : Que la liste d'évaluation tel que dressé par les évaluateurs et présentement énoncé soit homologué avec les changements précédant ci-dessous détaillés - adopté Adopté

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé des conseillers Léonard et Léonard que la liste électorale telle que dressée par le secrétaire-trésorier soit adoptée, acceptée
Adopté

Il est proposé par le conseiller Jérôme Graton secondé des conseillers Léonard et Léonard.
Que la séance soit levée. Adopté

Jephis Dauphin
Sec. Trésorier

Conseil
de Québec

Municipalité du Village de Labelle

3/11/41 Au nom de la municipalité du Village de Labelle. A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au bureau du Bureau et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le trois novembre Mil neuf cent quarante-et-un conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Jérôme Graton, Jephis Dauphin, Ernest Larose.

Il a été proposé par M. Jephis Dauphin secondé du

31/11/41

conseillers Ernest Clarie et résolu que la séance soi
agournée à huit heures et quinze, faute de quorum.
Pendant l'heure de huit heures et quinze, comme il
n'y a pas quorum, la séance ne peut avoir lieu.
Elle est remise à la prochaine assemblée régulière.

*Asst Secrétaire
Sec Secrétaire*

Canada

Prov. du Québec

Dist. de Montréal

Municipalité du Village de Labeille

32/11/41

A une session spéciale du conseil municipal du
village de Labeille, régulièrement convoquée par le
secrétaire-trésorier, et après avis préalablement donné
à telle fin, l'assemblée est tenue au lycée ordinaire
des séances, samedi le vingt-decembre novembre mil
neuf cent quarante-et-un, à sept heures 30, de se
conformément aux dispositions du code municipal de
la Province de Québec et à ses amendements à la
session dont présents étaient les conseillers
Kévin Graton, Nestor Dauphin, Ernest Clarie
Charles Brassard, formant quorum. Seur
deux conseillers n'étaient présents.

La séance n'a pas lieu.

*Asst Secrétaire
Sec Secrétaire*

1/12/41

Municipalité du Village de Labeille

Canada

Prov. du Québec

A une session régulière du conseil municipal
du village de Labeille tenue au lieu et à l'heure

1/12/41

ordinaires des séances du dit conseil, leundi en
premier décembre mil neuf cent quarante et un, confor-
mément aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec et à ses amendements, à laquelle
session sont présents Messieurs les conseillers
Étienne Grallou, Joseph Dauphin, Ernest Alain
Charles Brassard formant quorum pour la
présidence de l'assemblée. Étienne Grallou pro-mau-

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin
secondé des conseillers Charles Brassard, et résolu
que les minutes des six octobre mil neuf cent quarante
et un et 3 novembre 1841 soient adoptées et signées
qu'en place. les minutes des 13/11/41, 7 avril, 28 avri
cinq mai, deux juin, sept juillet, quatre août
decret septembre, six octobre mil neuf cent quarante
et un, n'ayant pas été signées par le maire et
président d'assemblée soient readoptées, adoptées
en deuxième fois.

Adoptée

Soumettre pour information contrat de la Voie & P. George
de lots 65-66-67-68. de obligations des taxes

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin secon-
di des conseillers Charles Brassard, que ce Conseil
regrette devoir considérer la démission de M. Henri
Brassard, pour raisons majeures personnelles
et adopter une voix de remerciements comme
reconnaissance pour services rendus par sa
bonne et sage administration. et que nous
l'espérons que ce n'est que temporairement que nous
devons déclarer son siège vacant.

Adoptée

1/12/41 Il est proposé par le conseiller Stephen Dauphin secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que ce conseil accepte la démission de monsieur Henri Brassard et déclare son siège vacant.

Adopté

avis de motion est donné par le conseiller Stephen Dauphin. Qu'à la prochaine assemblée il sera soumis un règlement fixant la taxe foncière générale pour l'année 1942.

Adopté

avis legal à prendre sur amendement au règlement de la taxe d'eau de lait -

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard secondé par le conseiller Stephen Dauphin, et résolu que toutes propriétés sur lesquelles sont dues des taxes antérieures à 1941 soient mises en vente au conseil de vente en réclamation des taxes.

Aussi Let N 220 Pte 224 au nom de Mrs Alexandre Jubenville à la demande de cette dernière.

Il est proposé par le conseiller Stephen Dauphin secondé par le conseiller Ernest Marie et résolu que ce conseil accorde l'application faite en date des 18 mai 1941, 21 août 1941, 11 octobre 1941 et 31 octobre 1941 par la Bell Telephone Company of Canada Ltd pour l'érection et le maintien de poteaux de téléphone ou réseau téléphonique aux endroits indiqués sur les plans et devis fournis, le tout tel que demandé par les susdites lettres ci-haut mentionnées avec dates des 18 mai 21 août, 11 octobre et 31 octobre 1941. Mais la dite compagnie ne devra .. entrer la circulation

112/41

publique si obstruer accialement l'entrée d'une portefou-barriero, si ouire au libre accès d'un bâtement sur le parcoeur de la saidite ligue et que dans le cas écheant, que le dite lempaginie soit tenue et obligée de faire les déplacement necessaires dans les cas ci abont évenementies à ses propres frais sur demande du conseil de cette Assemblée. Le tout sans piquedecce.

On pécila tration est appointé surveillant des dits travaux

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphos Dauphin, second des conseillers Ernest Larivie et Résolue que l'autre tiers du pont soit épandage de la neige sur le dit pont pour l'hiver 1940-41 soit confié au p. à M. Broise Menard au pris de 800 livres par mois pour l'hiver. Les derniers accepte seance tenante

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphos Dauphin second des conseillers Ernest Larivie et résolue que les comptes suivants soient acceptés et payés

Edition Assemblée Gode \$ 2.50 f

Joseph Dube \$ 12.00 f

 Dd \$ 2.50 f

 Dd \$ 19.35 f

 Dd \$ 2.50 f

Dominique St Pierre. \$ 9.60 f

 Dd \$ 18.20 f

Albert Daousty \$ 2.20 f

Thysophile Facon \$ 4.60 f

Marioise Menard \$ 1.00 f

 Dd \$ 2.50 f

 D. 4.25 f

18/12/41

I

Il est proposé par le conseiller Stephen Daepkin
secondé du conseiller Charles Brassard.

Dee la seance soit levée

Adopté

Stephen Daepkin

Sec. Secrétaires

Canada
Province de Québec
District de Montréal,

Municipalité du Village de Labecle

18/12/41

À une session spéciale du conseil municipal
du Village de Labecle, régulièrement convoquée par le secré-
taire, et après avoir préalablement donné à chacun
des membres de ce conseil, l'assemblée est tenue au
lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit con-
seil, jeudi le dix-huit décembre mil neuf cent qua-
tre-vingt-un, conformément aux dispositions du Code
municipal de la Province de Québec et à ses amend-
ements à laquelle session sont présents messieurs
les conseillers Alcila Gutton, Stephen Daepkin
~~n'ayant pas quorum sous la présidence~~
^{monte regis nul conf.}
L'assemblée est agrandie à 8.30 et ensuite à 9 heures PM

Advenant l'heure de 8.30 sont présents messieurs les
conseillers Alcila Gutton, Stephen Daepkin
Ernest Aldrie, Charles Brassard, formant
quorum sous la présidence de M. Alcila Gutton
Pro-maire.

Les sujets à traiter sont les suivants savoir.

Renouvelation d'un conseiller au siège no 3 en rempla-
cement de M. Henri Brassard.

18/12/41

Homologation du règlement no fixant la taxe
foncière générale pour l'année 1942
Acceptation des comptes du ministère de l'abreuvoir
et autres comptes payés par cette municipalité

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin
secondé au conseiller Charles Brassard et résolu
que M. Léonard Bertrand soit et est nommé par la
présente. conseiller du village de Labelle au siège
du mercredi 3. —

Adopté

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin
secondé au conseiller Charles Brassard et résolu
que le règlement no. fixant le taux de la
taxe municipale foncière générale pour l'année
mil neuf cent quarante-deux (1942) à soixante-
quatre sols 0.75¢ par cent parts de la
valeur imposable des biens immobiliers de cette
municipalité soit homologué et adopté

(Adopté)

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard
secondé au conseiller Ernest Blaire et résolu
que les comptes suivants soient acceptés et
payés

Éclatage des sous Gaterneau pour les
élections de Léonard

" 83.34

Crédit Franco Canadien ^{int.} Emp. \$11,000.00

" 3 7.31.50

Banque canadienne Remboursement et
Intérêts annuels sur Emprunt de \$20,000.00 1,229.50

39

18/12/41	Salarie des Secrétaires-Trésoriers	350.00
	2 Entretien de Bureau	15.00
	Dépenses Totales de Réparation du Bout sur Rivière Roche du Village de Labelle	1584.72
	Salaires Females	36.00
	Dr à la Dresseuse, Mme J. Groulx, Romeo Allard 9.00	
	Rejet de Recette	9.00
	Charges de Banque	8.84
	Timbres, Poste, Télégramme & Téléphone	25.54
	Assurance Garantie	10.00
	Tresorier de la Province fonds Sénior & Jeune	12.00

Il est proposé par le conseiller Georges Dauphin
secondé des conseillers Ernest Clarie & Charles
Lau la séance soit levée
Adopté

1. Conseil Secrétaires

en date	Municipalité du Village de Labelle
1. de Québec	
1 de Montréal	
1/1/42	A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au bâton et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, tenu le cinq Janvier mil neuf cent quarante-deux 1942 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Monsieur P. E. Tremblay maire et messieurs les conseillers Georges Dauphin Ernest Clarie Charles Brassard formant quorum